



Droits humains: L'Onu demande à la France à connaître le statut de Mayotte en matière de respect des droits humains

Actualité législative publié le 19/08/2010, vu 1990 fois, Auteur : [SAID ISSA](#)

Réuni à Genève, le mercredi et jeudi derniers, le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale de l'Onu (CERD) a souhaité connaître le statut de Mayotte en matière de respect des droits humains, lors de l'examen du rapport de la France sur les mesures prises par ce pays pour se conformer aux dispositions de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Sur cette île comorienne occupée, la France expulse près de 16.000 personnes par an en moyenne, souvent dans des conditions humiliantes. En outre, malgré le caractère jugé *"impressionnant"* du rapport présenté, les experts du CERD n'ont pas pris des gants pour dénoncer un *"manque de volonté politique"* et de s'inquiéter de la *"recrudescence"* du racisme et de la xénophobie en France. *"L'influence de la France a été profonde à travers le monde. De nombreuses personnes ont alors eu soif de ce que la France offrait : la liberté. Mais, dans le pays, nombreux sont ceux qui voient leur rêve brisé en constatant qu'ils n'ont pas de possibilités de se hisser vers le haut. Des efforts politiques sont même déployés pour révoquer leur nouvelle nationalité française"*, a soutenu Pierre-Richard Prosper, rapporteur du Comité pour l'examen de ce rapport.

Sur ce dernier point, le rapporteur du CERD, faisait allusion au discours de Grenoble du 30 juillet dernier, du président français, Nicolas Sarkozy, qui parlait de déchoir la nationalité française aux *"Français d'origine étrangère"* qui se seront rendus coupables de délits contre des agents des forces de l'ordre. Le rapporteur a ajouté : *"d'une certaine façon, ce qui manque en France, c'est une réelle volonté politique, un effort, pour élever les plus qualifiés et leur permettre de concrétiser leurs rêves"*. Un autre membre du Comité s'est dit *"inquiet de la recrudescence du racisme et de la xénophobie en France"*. Cette déclaration du président français a été reçue diversement, parfois violemment, dans son propre pays notamment dans la presse. Le Comité adoptera, dans le cadre de séances privées, des observations finales sur le rapport de la France, qui seront rendues publiques à la fin de sa session, le 27 août prochain.

Ce n'est pas la première fois que la France est épinglée pour ses manquements en matière de droits humains. En juin dernier, le Conseil de l'Europe dénonçait déjà un *"climat de xénophobie"*. Dans un communiqué conjoint de la Ligue des droits de l'homme et de la Fédération internationale des droits de l'homme (LDH et FIDH), les deux organisations estiment que *"la volée de bois vert infligée au gouvernement français par les experts du CERD atteste de l'incohérence de la politique française en matière de lutte contre les discriminations"*.

Les deux organisations, qui ont communiqué leurs propres informations sur la politique du gouvernement français, disent regretter “*qu’une fois de plus, ce soit le crédit international de la France qui soit mis à mal*”. Le Comité pour l’élimination de la discrimination raciale est un organe composé d’experts indépendants qui surveille l’application de la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination raciale par les États parties.

(Source www.alwatwan.net 2010)